

SMENC:

assurances

ASSURANCE
MULTIRISQUES
HABITATION
SPÉCIAL CROUS

À partir de

33€

par an

Ton assurance Habitation

Que se soit en chambre universitaire ou en location privative, **tu es obligé d'assurer ton logement**. Notre assurance habitation est adaptée à ton type de logement et te protège contre les incendies, les dégâts des eaux, le bris de glace, le cambriolage, les dommages électriques (machine à laver, four) mais surtout pour ta responsabilité civile (locative, recours voisins et tiers).

30 000

C'est le nombre d'étudiants ayant déjà choisis la SMENO pour protéger leur logement en Résidence Universitaire.

Comment bien choisir la formule d'assurance la plus adaptée à mon logement ?

Tu as trouvé ton logement en Résidence Universitaire mais tu ne sais pas vers quel type de formule te tourner et pourquoi les tarifs sont différents. Pour trouver la bonne formule et le tarif correspondant, ce sont les éléments se trouvant sur le bail qui font foi. Par exemple :

- Si la cuisine est collective, c'est une chambre.
- Si la cuisine se trouve dans la même pièce que la chambre / salon, c'est un studio.
- Si la cuisine est séparée, c'est un T1.

Attention, il est essentiel de nous fournir les bonnes informations sur ton logement pour valider ton attestation et ton contrat.

Tes garanties étudiantes

	Formule 1*	Formule 2	Formule 3
LOGEMENT ÉTUDIANT	Chambre ou studio en cité U géré par le CROUS		Chambre chez l'habitant ou dans un foyer privé
Tarif annuel	33€/an Sans vol	40€/an Avec vol	57€/an Avec vol
Capitaux mobiliers	2 300€	2 300€	3 900€
Capitaux vols	0€	2 300€	3 900€

Les garanties pour les formules 2 et 3

Responsabilité Civile vie privée, bris de glace, incendies, dégâts des eaux, dommages aux appareils électriques, défense recours, événements climatiques, responsabilité séjour/voyage, vol et vandalisme.

Extension de garantie : Pour 27€/an en plus

Extension des capitaux mobiliers et du matériel informatique et ton capital mobilier garanti est augmenté de 3 000€ (Toutes formules).

*Les garanties vol et vandalisme ne sont pas applicables en formule 1. Tarifs valables du 01/06/2021 au 31/05/2022. Frais de dossier de 4,50€ inclus. Contrats sans tacite reconduction. Franchise de 61€. Contrats souscrits par l'intermédiaire de S2C - Buoparc Bât. D - 18, rue Jacques Réattu - 13009 Marseille. Immatriculation ORIAS 07 030 727. RCS 395 214 646 00022- SARL de courtage d'assurances au capital de 7 622,45€ auprès de AXA France IARD (Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. S.A. au capital de 214 799 030 €. Entreprise régie par le Code des Assurances).

Tu souhaites souscrire à notre assurance ? Rien de plus simple !

En physique : rendez-vous dans l'agence SMENO la plus proche de chez toi, nos conseillers seront là pour te guider. De plus, tu recevras ton attestation immédiatement !

Sur notre site : rendez-vous sur smeno.com rubrique assurances.

Toutes nos actus sur



SMENO
assurances